



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

|                          |            |   |            |
|--------------------------|------------|---|------------|
| <b>Référence FDS:</b>    | 11-4252-0  | <b>Numéro de version:</b>                 | 17.02      |
| <b>Date de révision:</b> | 17/04/2023 | <b>Annule et remplace la version du :</b> | 07/09/2021 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotch-Weld™ PUR Adhesive TE031

#### Numéros d'identification de produit

62-3886-5238-0

7000000902

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Adhésif.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem  
**Téléphone:** +32 (0)2 722 51 11  
**E-mail:** bnl-productsafety@mmm.com  
**Site internet** <http://www.3m.com/be>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

#### CLASSIFICATION:

Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334  
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317  
Cancérogène catégorie 2 - H351

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

## 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

### MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

### Symboles :

SGH08 (Danger pour la santé) |

### Pictogrammes



### Ingrédients :

| Ingrédient                              | Numéro CAS | EC No.    | % par poids |
|---|------------|-----------|-------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8   | 202-966-0 | <= 3        |

### MENTIONS DE DANGER:

|      |   |
|------|---|
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer.   |

### MENTIONS DE MISE EN GARDE

#### Prévention:

|       |   |
|-------|---|
| P261A | Eviter de respirer les vapeurs.   |
| P280K | Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire. |

#### Intervention ::

|             |   |
|-------------|---|
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  |
| P342 + P311 | En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.   |

Contient 100% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

### Information requise par le règlement (UE) 2020/1149 en ce qui concerne les diisocyanates

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle. Vous trouverez de plus amples informations sur [feica.eu/Puinfo](https://feica.eu/Puinfo)

## 2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates. Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

| Ingrédient                              | Identifiant(s)                         | %     | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]   |
|---|--|-------|---|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | (N° CAS) 101-68-8<br>(N° CE) 202-966-0 | <= 3  | Tox. aigüe 4, H332<br>Irr. de la peau 2, H315<br>Irr. des yeux 2, H319<br>Sens. resp. 1, H334<br>Sens. cutanée 1, H317<br>Carc. 2, H351<br>STOT SE 3, H335<br>STOT RE 2, H373<br>Nota 2,C |
| Résine polyuréthane                     | Confidentiel                           | >= 97 | Substance non classée comme dangereuse  |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

**Limites de concentration spécifique**

| Ingrédient                              | Identifiant(s)                         | Limites de concentration spécifique  |
|---|--|--|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | (N° CAS) 101-68-8<br>(N° CE) 202-966-0 | (C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315<br>(C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319<br>(C >= 0.1%) Sens. resp. 1, H334<br>(C >= 5%) STOT SE 3, H335 |

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**4. PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Réaction allergique respiratoire (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

#### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

#### Décomposition dangereuse ou sous-produits

##### Substance

Amines.

Isocyanates

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Cyanure d'hydrogène

Oxydes d'azote.

Vapeur toxique, gaz, particule.

##### Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

#### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Verser une solution décontaminante pour les isocyanates (90% eau, 8% ammoniac concentré et 2% de détergent) et laisser réagir pendant 10 minutes, ou verser de l'eau et laisser réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient homologué pour le transport par les Autorités compétentes, mais ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter une augmentation de la pression. Nettoyer les résidus. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de

travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des amines.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient  | Numéro CAS | Agence:       | Type de limite                                    | Informations complémentaires: |
|---|------------|---------------|---|-------------------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle<br>OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.<br>VLEP<br>Valeurs limites de moyenne d'exposition<br>/ | 101-68-8   | OELs Belgique | VLEP (8 h):0.052<br>mg/m <sup>3</sup> (0.005 ppm) |                               |

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

##### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

##### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel          | Epaisseur (mm) | Temps de pénétration |
|-------------------|----------------|----------------------|
| Caoutchouc butyle | 0.5            | => 8 heures          |
| Néoprène          | 0.5            | => 8 heures          |

Caoutchouc nitrile. 0.35 => 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

#### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

#### Dangers thermiques

Porter des gants anti-chaueur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

|   |   |
|---|---|
| <b>Etat physique:</b>                         | Solide  |
| <b>Couleur</b>                                | Blanc cassé, blanc  |
| <b>Odeur</b>                                  | Odeur douce   |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>                | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b> | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>Point/intervalle d'ébullition:</b>         | 150 °C [ <i>Conditions:Conditions:@5 mm Hg (MDI)</i> ]          |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>          | Non classifié   |
| <b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>         | <i>Non applicable.</i>  |
| <b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>         | <i>Non applicable.</i>  |
| <b>Point d'éclair:</b>                        | >=93,9 °C   |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>Température de décomposition</b>           | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>pH</b>                                     | <i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i> |
| <b>Viscosité cinématique</b>                  | 11 538 mm <sup>2</sup> /s                                       |
| <b>Hydrosolubilité</b>                        | Nulle   |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b> | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>                     |
| <b>Pression de vapeur</b>                     | <=0 Pa [ <i>@ 25 °C</i> ] [ <i>Conditions:(MDI)</i> ]           |
| <b>Densité</b>                                | 1,04 g/cm <sup>3</sup>  |
| <b>Densité relative</b>                       | 1,04 [ <i>Réf. Standard :Eau = 1</i> ]                          |
| <b>Densité de vapeur relative</b>             | 8,6 [ <i>Réf. Standard :Air=1</i> ] [ <i>Conditions:(MDI)</i> ] |

### 9.2. Autres informations:

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Composés Organiques Volatils**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Taux d'évaporation:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Masse moléculaire:**

*Pas de données de tests disponibles.*

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

### 10.5 Matériaux à éviter:

Amines

Alcools

La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus. Légère irritation cutanée: Signes / symptômes

peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### Contact avec les yeux:

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus.

#### Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Autres effets de santé:

#### Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets respiratoires : Les signes et les symptômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

#### Information complémentaire:

Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

| Nom                                     | Route   | Organismes | Valeur  |
|---|---|------------|---|
| Produit                                 | Inhalation - Vapeur(4 h)                        |            | Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l     |
| Produit                                 | Ingestion                                       |            | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Cutané  | Lapin      | LD50 > 5 000 mg/kg                              |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat        | LC50 0,368 mg/l                                 |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Ingestion                                       | Rat        | LD50 31 600 mg/kg                               |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

#### Corrosion / irritation cutanée

| Nom                                     | Organismes                | Valeur   |
|---|---------------------------|----------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Classification officielle | Irritant |

#### Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom                                     | Organismes                | Valeur          |
|---|---------------------------|-----------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Classification officielle | Irritant sévère |

#### Sensibilisation de la peau

| Nom                                     | Organismes                | Valeur        |
|---|---------------------------|---------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Classification officielle | Sensibilisant |



officielle

**Sensibilisation des voies respiratoires**

| Nom                                     | Organismes | Valeur        |
|---|------------|---------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Humain     | Sensibilisant |

**Mutagénicité cellules germinales**

| Nom                                     | Route    | Valeur  |
|---|----------|---|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Cancérogénicité**

| Nom                                     | Route      | Organismes | Valeur  |
|---|------------|------------|---|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Inhalation | Rat        | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom                                     | Route      | Valeur   | Organismes | Test résultat       | Durée d'exposition     |
|---|------------|--|------------|---------------------|------------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat        | NOAEL<br>0,004 mg/l | Pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                                     | Route      | Organe(s) cible(s)                 | Valeur                                      | Organismes                | Test résultat        | Durée d'exposition |
|---|------------|------------------------------------|---|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Classification officielle | NOAEL Non disponible |                    |

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom                                     | Route      | Organe(s) cible(s)   | Valeur  | Organismes | Test résultat       | Durée d'exposition |
|---|------------|----------------------|---|------------|---------------------|--------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | Inhalation | Système respiratoire | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Rat        | LOAEL<br>0,004 mg/l | 13 semaines        |

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

**11.2. Informations sur d'autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

**Section 12 : Informations écologiques**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel                                | N° CAS       | Organisme     | Type  | Exposition | Test point final | Test résultat |
|---|--------------|---------------|---|------------|------------------|---------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Boue activée  | Estimé  | 3 heures   | EC50             | >100 mg/l     |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Algues vertes | Estimé  | 72 heures  | EC50             | >1 640 mg/l   |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Puce d'eau    | Estimé  | 24 heures  | EC50             | >1 000 mg/l   |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Poisson zèbre | Estimé  | 96 heures  | LC50             | >1 000 mg/l   |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Algues vertes | Estimé  | 72 heures  | NOEC             | 1 640 mg/l    |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Puce d'eau    | Estimé  | 21 jours   | NOEC             | 10 mg/l       |
| Résine polyuréthane                     | Confidentiel | N/A           | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A        | N/A              | N/A           |

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel                                | N° CAS       | Type de test                             | Durée | Type d'étude          | Test résultat     | Protocole |
|---|--------------|--|-------|-----------------------|-------------------|-----------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Estimé Hydrolyse                         |       | Demi-vie hydrolytique | 20 heures (t 1/2) |           |
| Résine polyuréthane                     | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A   | N/A                   | N/A               | N/A       |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel                                | CAS N°       | Type de test  | Durée    | Type d'étude               | Test résultat | Protocole                |
|---|--------------|---|----------|----------------------------|---------------|--------------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8     | Expérimental BCF - Poisson                                      | 28 jours | Facteur de bioaccumulation | 200           | OECD305-Bioconcentration |
| Résine polyuréthane                     | Confidentiel | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A      | N/A                        | N/A           | N/A                      |

### 12.4. Mobilité dans le sol:

| Matériel                                | CAS N°   | Type de test                | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|----------|-----------------------------|--------------|---------------|-----------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8 | Estimé Mobilité dans le sol | Koc          | 34 000 l/kg   | Episuite™ |

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

## 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

## 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

## 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

## Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.  
08 05 01\* Déchets d'isocyanates.

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

|  | <b>Transport routier<br/>(ADR)</b>   | <b>Transport aérien (IATA)</b>       | <b>Transport maritime<br/>(IMDG)</b> |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>        | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                           | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>                                     | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>                         | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b> | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Température de régulation</b>   | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Température critique</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Code de classification ADR</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Code de ségrégation IMDG</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

| <u>Ingrédient</u>                       | <u>Numéro CAS</u> | <u>Classification</u> | <u>Réglementation</u>                                  |
|---|-------------------|-----------------------|--|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8          | Gr.3: non classifié   | Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) |
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8          | Carc. 2               | Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1                 |

#### Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenue(s) dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

| <u>Ingrédient</u>                       | <u>Numéro CAS</u> |
|---|-------------------|
| Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle | 101-68-8          |

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce

produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1  
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2  
Aucun

**Règlement (EU) No 649/2012**  
Aucun produit chimique répertorié

#### **15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

### **Liste des codes des mentions de dangers H**

|      |  |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée.   |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux  |
| H332 | Nocif par inhalation.  |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.            |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.  |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer.  |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

### **Raison de la révision:**

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.  
Section 02: Déclaration Règlement (UE) 2020/1149 - L'information a été ajoutée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.  
Section 4: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.  
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.  
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 14 Coefficient multiplicateur - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Coefficient multiplicateur - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Catégorie de transport - Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Catégorie de transport - Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été modifiée.  
Section 14 code tunnel – Titre principal - L'information a été supprimée.  
Section 14 Code tunnel – Données réglementaires - L'information a été supprimée.  
Section 14 Numéro ONU - L'information a été modifiée.  
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>**